



Synthèse chiroptérologique sur le fuseau d'étude du projet de sentier littoral Crac'h/Carnarc/La Trinité sur mer (56)

Ce compte rendu se base sur les données historiques contenues dans la base de données Chiroptères du GMB et sur trois sorties de terrain effectuées sur ou à proximité immédiate du fuseau d'étude lors du mois d'août 2016. Les conditions météorologiques étaient globalement favorables. Les températures nocturnes ont été cependant relativement basses pour la saison lors du déploiement des systèmes d'enregistrement automatique d'ultrasons et de l'écoute active du 09 août 2016.

- 09/08/2016 : Mise en place des enregistreurs passifs (SM2 Bat+ – Echantillonnage 384 Khtz, Gain 36 dB et Trigger 6 – Micro US.) sur trois sites et prospections acoustiques actives sur trois autres sites (Pettersson D240X expansion de temps + enregistreur numérique) – cf. carte page suivante.
- 12/08/2016 : Relève des enregistreurs passifs
- 24/08/2016 : Prospection des châteaux et parcs de Rosnarho et de Kerentréh
- 07/10/2016 : Analyses des ultrasons sur ordinateur

Les prospections se sont majoritairement focalisées sur les parcs de châteaux, plans d'eau et sites boisés, susceptibles d'accueillir une diversité chiroptérologique importante.

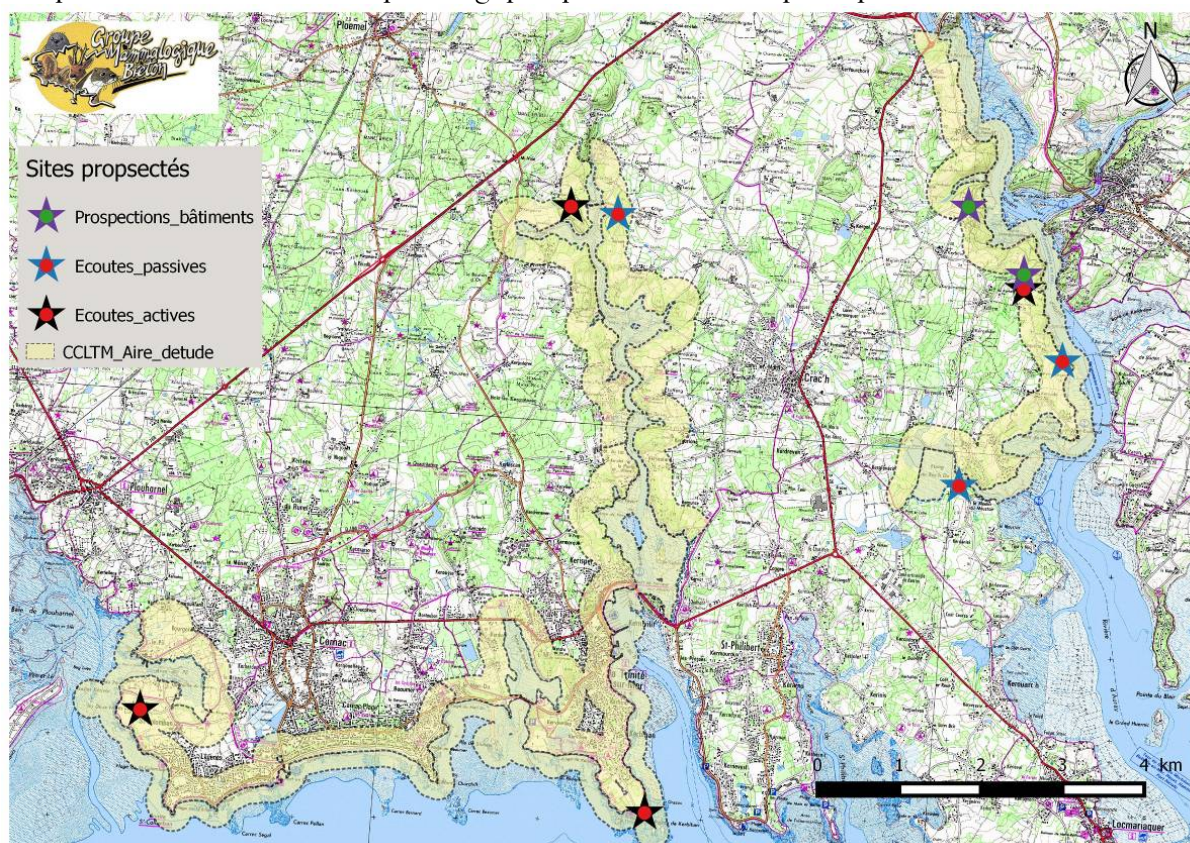
Eu égard à l'étendue de la zone d'étude, ces prospections doivent être considérées comme un sondage et non comme des prospections exhaustives.



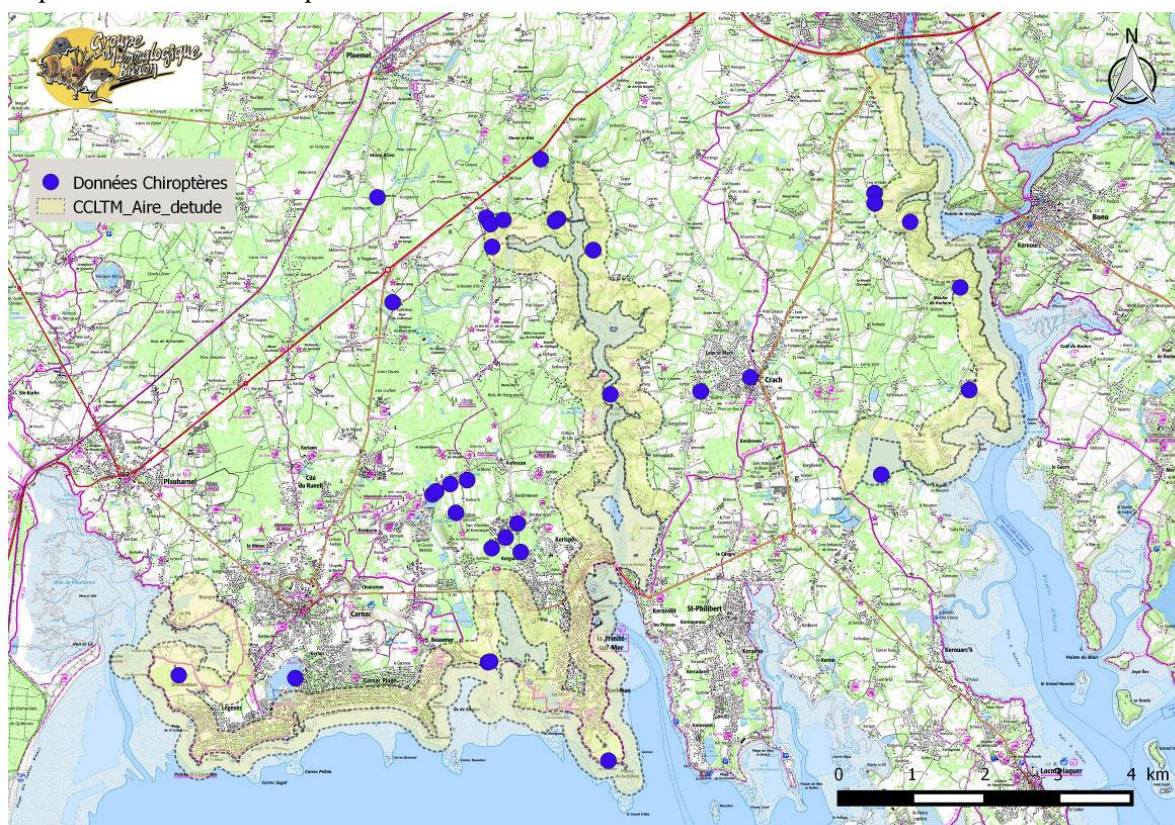
SM2 Bat + posé sur le site de l'étang du Roch Du



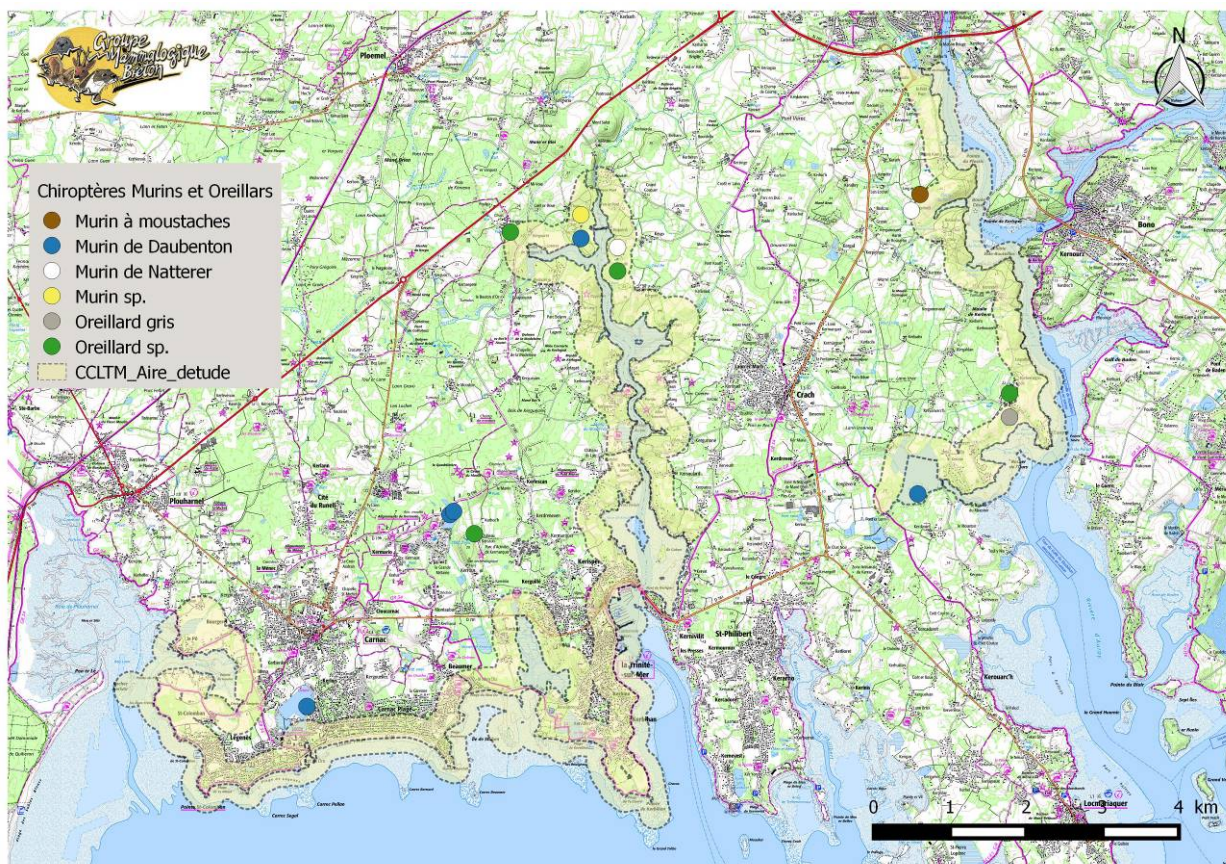
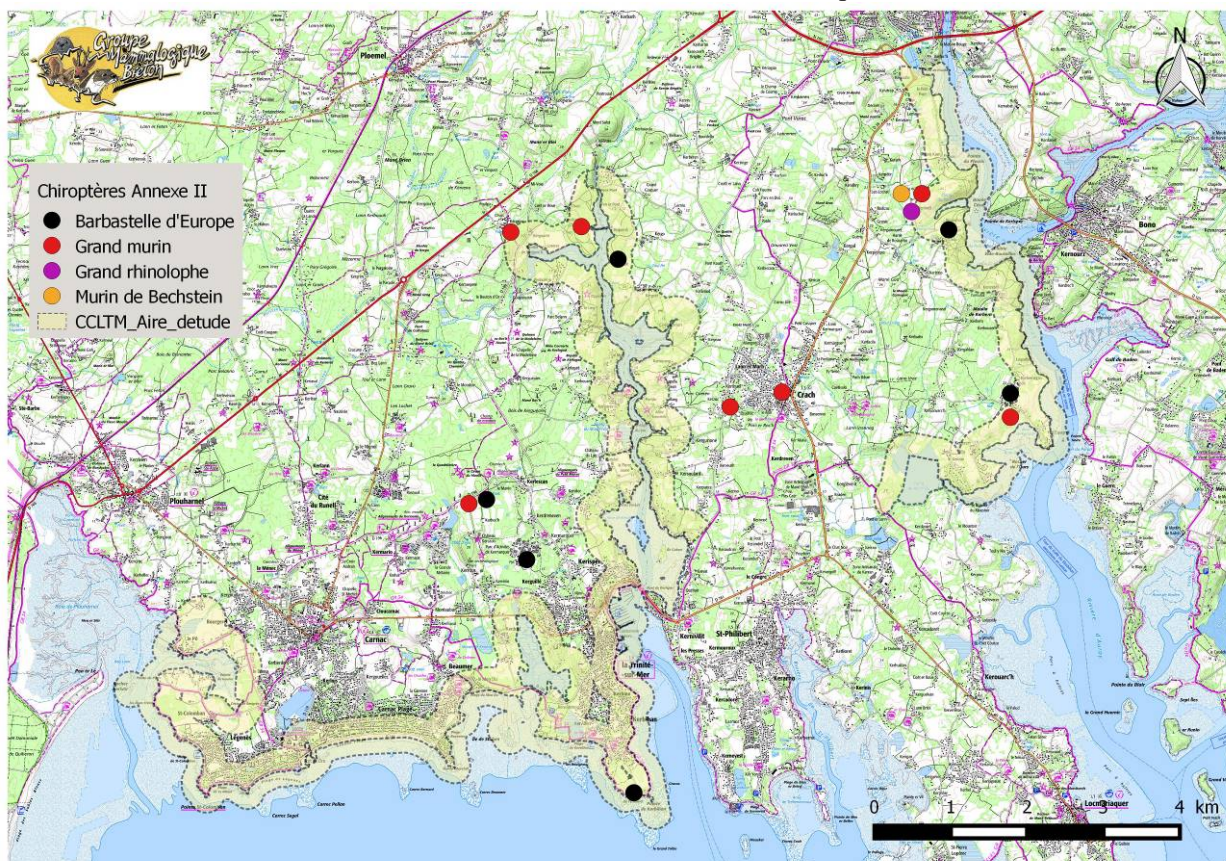
La carte ci-dessous localise les zones prospectées en écoutes passives, actives et prospections de bâtiments. Elles ont été repérées préalablement grâce aux renseignements du bureau d'étude Althis ainsi qu'aux connaissances chiroptérologiques préalablement acquises par le GMB sur ce secteur.

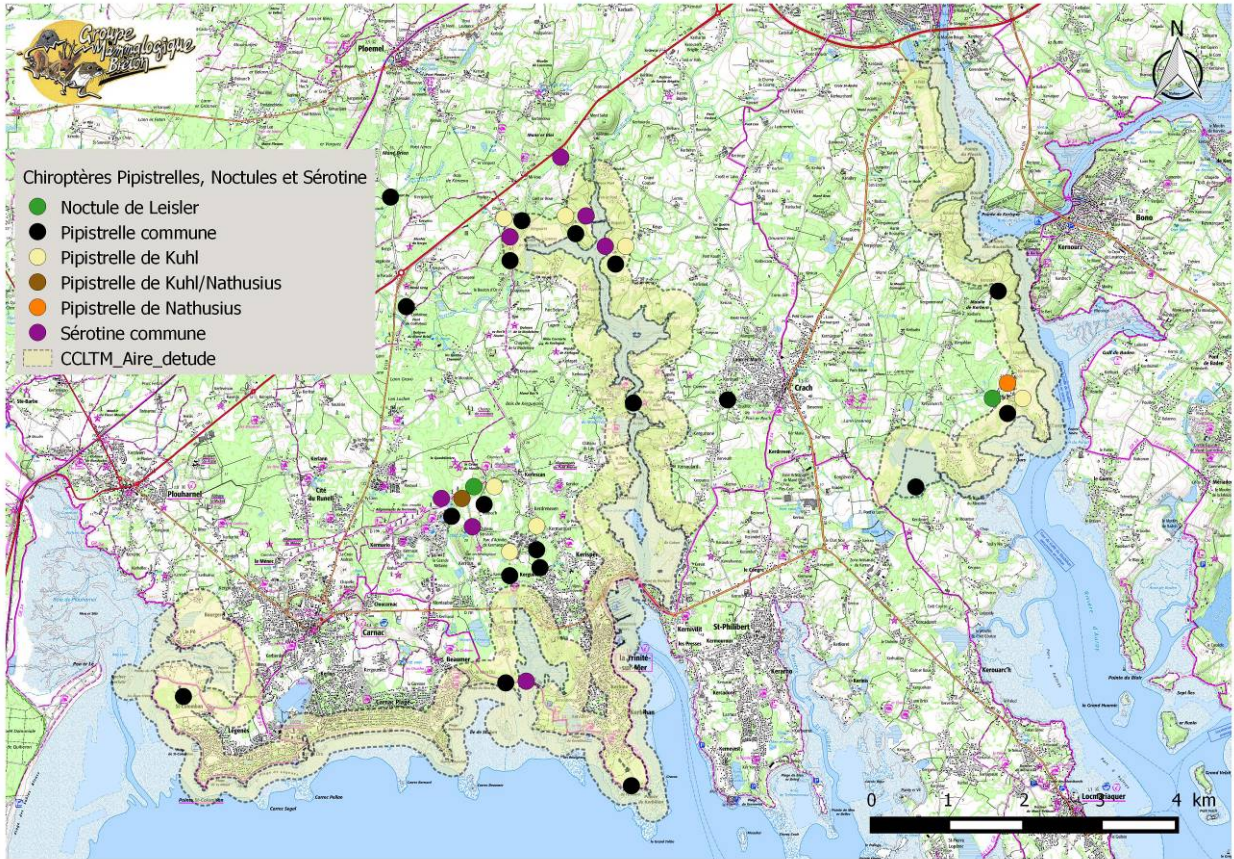


Les données acquises lors de ces écoutes et prospections 2016 ont été compilées aux données historiques. La carte ci-dessous présente l'ensemble des localisations (n=33) de données (n=65) de chiroptères sur et dans un périmètre de 1,5 km autour de la zone d'étude.



L'extraction de la base de données du GMB et les inventaires complémentaires effectués sur la zone d'étude nous ont permis de mettre en évidence treize espèces de Chiroptères dont quatre espèces de l'annexe II de la Directive Habitats Faune Flore et neuf autres espèces :





Secteur de la Rivière d’Auray : châteaux et parcs arborés

L’ensemble de cette zone concentre la totalité des espèces contactées sur la zone d’étude. L’offre en gîte (mise bas et hibernation) et en habitats de chasse est importante, notamment sur les secteurs du Plessis Kaër, Rosnarho, Kerentréh et Kerhernégan. Les parcs boisés de ces châteaux constituent d’excellents sites de chasse où les gîtes arboricoles sont nombreux. La présence du Grand rhinolophe, du Murin de Bechstein, du Grand murin, de la Barbastelle et de La Noctule de Leisler en est la preuve. Le château de Rosnarho accueille de plus une colonie de Barbastelle d’au moins 20 individus avec mise bas probable sur le site. L’étang du Roch-Du est également très favorable mais l’enregistreur automatique n’a pas fonctionné correctement suite à un problème de micro. Au final ce secteur de la rivière d’Auray accueille treize espèces de Chiroptères.

Secteur de la Rivière de Crac’h: château de Kervihan et coteaux boisés

Ce secteur concentre également de nombreux intérêts pour les chiroptères notamment sur le secteur Béquerel / Kervihan. Les coteaux boisés couplés à la rivière de Crac assurent un écotone particulièrement riche et favorable aux chauves-souris. Les neuf espèces contactées sur ce secteur sont susceptibles de fréquenter l’ensemble de la rivière de Crac’h jusqu’au pont de Kerisper.

Secteur littoral : Trinité sur Mer/Carnac

Globalement ce secteur littoral est très urbanisé et les milieux sont généralement moins favorables pour les chauves-souris. Seules les Pipistrelles (Commune et Kuhl) sont régulièrement contactées. Nous avons cependant eu la chance de contacter un individu de Barbastelle d’Europe sur la pointe de Kerbihan en chasse active sur la dune plantée de cyprès et confirme ainsi l’intérêt du littoral



pour cette espèce. Enfin, le secteur de Kercado, Kerdudal, Kervillen, est composé de milieux moins anthropisés et donc plus favorables. Les inventaires permettent de mettre en évidence la présence de huit espèces sur cette zone intéressante.

Conclusions :

Le secteur d'étude est particulièrement favorable aux chiroptères (13 espèces inventoriées) et notamment les abords de la rivière d'Auray, de Crach et le bassin versant de l'anse de Kerdudal. Malgré cet intérêt l'ouverture d'un sentier littoral sur ce secteur ne remet nullement en cause la pérennité des Chiroptères sur ces sites. Il faudra cependant veiller à limiter les emprises du sentier notamment dans les milieux arborés et éviter l'abatage d'arbres favorables aux chiroptères. En effet les coupes d'arbres gîte, peuvent-être très dommageables pour les chiroptères arboricoles comme le Murin de Bechstein, la Barbastelle d'Europe, le Murin de Daubenton et la Noctule de Leisler.

Plus globalement et afin de limiter l'impact de ce sentier sur les Mammifères nous recommandons les mesures suivantes :

- de limiter les emprises du sentier sur les zones humides
- de canaliser au mieux le public fin de limiter le dérangement de la faune
- de sensibiliser le public à la tenue des chiens en laisse et plus particulièrement au droit des zones humides
- de veiller à la transparence écologique des aménagements de franchissement ou de canalisation du public (grillages notamment).

LISTE DES CHIROPTERES DE LA ZONE D'ETUDE - STATUTS JURIDIQUES ET DE CONSERVATION -

		France		Europe		Listes Rouges UICN				
		Espèce protégée	Espèce dét. Bretagne	Dir. Habitats	Conv. Berne	France (2009)	Europe (2007)	Monde (2007)	Bzh (2015)	PDL (2009)
Chiroptère										
<i>Rhinolophidae</i>										
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	☑	☑	H2, H4	B2	NT	NT	LC	EN	LC
<i>Vespertilionidae</i>										
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	☑	☑	H2, H4	B2	LC	VU	NT	NT	DD
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	☑	☑	H2, H4	B2	LC	LC	LC	NT	VU
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	☑	☑	H4	B2	LC	LC	LC	LC	LC
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	☑	☑	H2, H4	B2	NT	VU	NT	NT	DD
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	☑	☐	H4	B2	LC	LC	LC	LC	LC
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	☑	☑	H4	B2	LC	LC	LC	NT	LC
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	☑	☑	H4	B2	NT	LC	LC	NT	DD
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	☑	☐	H4	B2	LC	LC	LC	LC	LC
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	☑	☐	H4	B3	LC	LC	LC	LC	LC
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	☑	☐	H4	B2	LC	LC	LC	LC	LC
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	☑	☐	H4	B2	NT	LC	LC	NT	DD
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	☑	☐	H4	B2	LC	LC	LC	LC	LC

Légende Liste rouge : **CR** (en danger critique d'extinction), **EN** (en danger), **VU** (vulnérable), **NT** (quasi menacée), **LC** (préoccupation mineure), **DD** (Données insuffisantes), **NA** (non applicable)

